

**Licenciement de 100 AED + non-
reconduction des CAE-CUI :
on va dans le mur !**

Suite à la disparition du statut des surveillants (MISE) en 2003, nous étions déjà nombreux - enseignants, CPE, parents - à penser que la précarité des nouveaux Assistants d'éducation (AED), et l'instabilité des équipes de vie scolaire qui en découle, entraîneraient une dégradation de l'encadrement des élèves. Récemment, la précarité des personnels de vie scolaire a connu une autre aggravation dramatique, avec le recrutement en CUI (Contrat Unique d'Insertion) en remplacement de l'ancien CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi). Le contrat va de 6 mois à un an maximum. Ni les élèves, ni les enseignants n'ont donc le temps de faire connaissance avec ces personnels encadrants (!), et inversement...

Comme si cela ne suffisait pas, l'académie de Rouen vient de décider de supprimer dès l'été 100 postes équivalents temps plein d'Assistants d'éducation - sur 800 au niveau national - soit la plus grosse suppression en France ! Ce sont donc 78 collèges et lycées de l'académie, et 66 écoles primaires qui vont perdre leur Assistant d'éducation. En collège, les services de vies scolaires sont littéralement décapités (car s'ajoutent aussi à cela des postes de CAE-CUI non renouvelés), et les CPE se retrouvent débordés, des situations parfois déjà difficiles devenant réellement ingérables. Dans les lycées, le travail d'élèves en groupes réduits sera rendu extrêmement difficile, voire impossible. Dans les écoles, de nombreux projets d'encadrement d'élèves à besoins particuliers ou comportant des troubles spécifiques devront être annulés. Tout cela est scandaleux et irresponsable !

Quelques chiffres : A Romain Rolland, au Havre, nous avons déjà perdu en juin une personne en CUI à mi-temps, et un autre temps plein sera supprimé en septembre. Bilan : nous allons devoir encadrer 550 élèves avec 3 équivalents temps plein à la vie scolaire, contre 5 il y a seulement un an et demi... A Joliot-Curie, c'est un poste et demi qui est supprimé en juin : un demi-poste au collège et un entier à l'école primaire d'à côté. Qui nous fera croire que nous pourrions continuer à travailler normalement dans ces conditions ?

Dans le même temps, on nous promet une meilleure écoute des élèves en situation de harcèlement : poudre aux yeux ! On nous propose d'installer des caméras de surveillance (ce que la CNIL a d'ailleurs rejeté) : fausse solution démagogique ! C'est de personnels suffisants, stables et formés dont nous avons besoin, pour garantir une bon encadrement de la vie scolaire de nos élèves !

L'académie de Rouen doit rétablir les 100 postes d'AED, pérenniser les contrats en cours, créer les postes nécessaires à l'amélioration des conditions de travail et du taux d'encadrement des élèves, et mettre en place une véritable formation sur le temps de travail pour les Assistants d'éducation, avant leur prise de fonction.

Sylvain CARON, Collège R. Rolland, Le Havre.

Pour changer la société, compter sur 2012 ? Oui, mais dans la rue !

Curieuse période politique que celle que nous vivons en ce moment marquée par tant de contrastes. Au plan international, les révolutions dans les pays arabes font face à une répression farouche qui ne permet pas d'en prévoir l'issue. Néanmoins, elles sont assurément porteuses d'espoir avec l'irruption de revendications de liberté et d'émancipation, essentiellement du fait de la jeunesse. Sur le plan économique, la crise financière de 2008, qui a entraîné une crise économique majeure et une crise de la dette, en Europe en particulier, n'en finit pas de renforcer les inégalités, et de précariser des pans entiers de la société.

Face à cette situation, inédite sur le plan social, les organisations syndicales demeurent désespérément attentistes. Aucune initiative n'a vu le jour à l'échelle de l'Europe pour contester radicalement les plans d'austérité qui imposent tout simplement aux salariés de payer le prix de la crise des capitalistes. Heureusement, la jeunesse tente de s'organiser avec le mouvement des Indignés en Espagne, qui alimente les mouvements de protestation en Grèce et au Portugal, sur la base de revendications parfaitement légitimes : « Ce que nous vivons, ce n'est pas une crise, c'est une escroquerie ! ». En France aussi, si les principaux syndicats se contentent d'espérer qu'une simple alternance politique en 2012 suffira à changer la donne, les désillusions risquent d'être douloureuses. Ainsi par exemple, dans le domaine de l'éducation, les mesures préconisées dans le programme du PS ne laissent augurer aucune rupture vis-à-vis des politiques libérales précédentes.

Il conviendrait donc que les organisations syndicales soient capables de proposer un plan d'action à la rentrée, capable d'entraîner la majorité des collègues pour combattre les suppressions de postes et leurs conséquences plutôt que de se focaliser sur les élections professionnelles et un prétendu dialogue social.

Pierre-Emmanuel BERCHE, SNES-UP, Rouen.

Cahier de textes numérique : vous avez dit progrès ?

A compter de la rentrée 2011 le cahier de textes numérique se substitue au cahier traditionnel et il devient donc obligatoire pour chaque enseignant du secondaire de le renseigner.

Il y a fort à parier que derrière la louable intention de vouloir favoriser le suivi du travail par les familles se cachent pourtant d'autres intentions. Ainsi, la rectrice précise dans une note adressée aux inspecteurs et chefs d'établissements :

- qu'il s'agit là d'un « document officiel à valeur juridique »,
- qu'il devra « refléter le contenu des enseignements et permettre de suivre avec précision la progression des apprentissages »,
- qu'il sera archivé et conservé pendant 5 ans et qu'il « appartiendra ensuite au chef d'établissement de déterminer quels sont ceux d'entre eux qui, témoignant d'un enseignement original, méritent d'être versés aux archives de l'établissement »,
- qu'il pourra « être consulté par les enseignants, les conseils d'enseignement, le conseil pédagogique »,
- qu'il sera « à disposition des personnels de direction et d'inspection », les inspecteurs devant y avoir accès dès l'annonce de leur visite jusqu'au jour de l'entretien.

On peut ici se demander en quoi toutes ces exigences sont de nature à favoriser le suivi des élèves par leurs parents... Au contraire, il risque fort de se transformer en un formidable outil de contrôle, d'évaluation, de comparaison par la hiérarchie mais aussi par les familles et de mise en concurrence des enseignants. Une fois de plus c'est l'affichage et non la qualité des enseignements qui prévaudra.

Face à ces dangers il est nécessaire dès à présent, et notamment lors des derniers CA, de faire preuve de la plus grande vigilance quant au choix du cahier de texte et à son utilisation au sein des établissements. Il faut notamment faire acter la limitation de l'accès aux seuls élèves et parents de la classe concernée et refuser de se laisser imposer la multiplication des pièces jointes, voire la quasi mise en ligne des cours. Une proposition de texte à faire ajouter à la charte d'usage des TICE est disponible sur les sites de l'Ecole Emancipée et du SNES de Rouen.

Céline CINQUIN, Collège Rousseau, Darnetal.

Circulaire de rentrée

Dans un contexte de suppressions massives de postes, de fermetures de classes, d'augmentation des effectifs, d'insuffisance de formation, et d'annonces sur l'embauche de remplaçants par Pôle emploi, le gouvernement poursuit son attaque contre le système éducatif dans sa circulaire de rentrée 2011.

L'objectif affiché est la mise en place de l'école du socle commun, déjà définie par la loi d'orientation de 2005. Les moyens utilisés pour cette mise en place passent par « l'innovation, l'évaluation, la contractualisation et l'autonomie des établissements. »

Les mesures annoncées révèlent les vrais enjeux :

- mettre en place un système scolaire où règnent la concurrence et l'individualisation, où, sous prétexte d'« égalité des chances », la sélection créée par les parcours individualisés liés aux évaluations, aux contrats, permettra l'orientation précoce d'élèves (nouvelles évaluations nationales de fin de 5^{ème}) vers des filières préprofessionnelles. Le plus grave étant que ces élèves et leur famille auront intériorisé la nécessité de cette orientation et en seront tenus pour responsables. C'est bien la destruction du principe même d'une école égalitaire.

- supprimer le statut national des enseignants en érigeant en règle absolue l'autonomie des établissements et en dérèglementant les obligations de service des enseignants (les PE pourraient enseigner au collège et inversement), en rendant irréversibles les milliers de suppressions de postes déjà actées ou encore prévues par la RGPP, en facilitant les emplois vacataires.

Nous devons continuer à lutter pour défendre le principe d'une culture commune, le droit pour tous à bénéficier jusqu'au moins 18 ans d'une éducation et d'une formation générale et polytechnique offertes par le service public d'éducation nationale, pour exiger les moyens d'améliorer l'accès de tous aux savoirs afin de permettre à chacun, par les connaissances, par la réflexion, par l'esprit critique, d'acquérir la maîtrise de son avenir.

Chantal LANGLOIS, Ecole maternelle des Dahlias, Le Havre.

Journées d'étude de L'Ecole émancipée du dimanche 3 au mardi 5 juillet (à 5 minutes de Melun)

PROGRAMME :

- **Le monde bouge !** Etat des lieux, état du monde ; crise sociale en Europe, crise démocratique au niveau international: quelles répercussions sur l'action politique, sur l'action syndicale ?
- **Laïcité / Syndicalisme (histoire EE et FSU) / Formes de lutte (grève reconductible, désobéissance...)**
- **La démocratisation scolaire**
- **Sortir du nucléaire ? De quelle manière ?**
- **Quelle action de la FSU dans le contexte économique-politique international décrit hier ? Quelle action syndicale dans quel paysage syndical ?**
- **Fiscalité**
- **Contrôle social : fichage / internet**

Pour s'inscrire : alain.ponvert@orange.fr (avant le 15 juin).

POUR NOUS
CONTACTER

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr